

La Conférence d'aujourd'hui s'inscrit aussi dans le cadre de ce processus de diffusion de l'information. C'est la troisième d'une série de conférences que nous organisons en coopération avec les gouvernements provinciaux. Les autres conférences se tiendront en Alberta, à la fin de mars et, plus tard, dans la région de l'Atlantique.

Voilà donc ce qu'est notre première initiative - le "Défi européen". Il est essentiel que nous restions informés des changements, de sorte que nous puissions intervenir de façon appropriée pour minimiser les obstructions ou pour optimiser les possibilités que véhiculent les changements.

La deuxième initiative, notre "Stratégie de politique commerciale en Europe", vise à nous assurer que notre voix est entendue aux niveaux de décision de la CE et dans les grandes capitales européennes. Parce que nous sommes déterminés à protéger les intérêts canadiens dans la nouvelle Communauté.

Ces consultations avec la Communauté sont menées en vertu de l'instrument unique qu'est notre Accord-cadre avec la CE. En juin, les intérêts et les préoccupations du Canada ont fait l'objet de discussions lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, et moi-même avons rencontré le Président Delors et des commissaires à une session du Comité mixte de coopération tenue à Bruxelles. Et nous comptons sur la prochaine visite du Président Delors et du Commissaire Andriessen pour poursuivre nos discussions lors d'une Réunion ministérielle Canada-CE qui se tiendra à Ottawa.

Je me suis aussi efforcé de renforcer nos liens avec les hommes politiques des États membres de la Communauté. Depuis janvier 1988, j'ai visité 5 pays européens - le R.-U., la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. J'ai coprésidé la première session du Groupe de travail mixte Canada-Italie à Rome, ainsi que la réunion de la Commission Canada-France à Paris. J'entends continuer à porter l'étendard du Canada.

Mais le GATT reste le fondement de notre dialogue avec la CE. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce reste le moyen le plus efficace que nous ayons de contrôler le comportement de grandes puissances comme la Communauté et le Japon. Pour les nations commerçantes de puissance intermédiaire comme le Canada, le bon fonctionnement du GATT est essentiel. Et il le sera de plus en plus alors que les politiques extérieures de la Communauté sont modifiées par ces réformes de son marché intérieur. Ce n'est que l'une des raisons pour lesquelles l'actuel Cycle de négociations de l'Uruguay Round a tellement d'importance pour le Canada.